

Réf: Dossier 437587

Avis de constitution

SOCIETE « OM CREAT-BTP »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO, Lot 158, Ilot
18BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OM CREAT-BTP »

Objet : Construction BTP - Aménagement foncier -
Commerces générales - Quincaillerie - Vente de terrain.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens et meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO, Lot 158, Ilot
18BIS

Dirigeant(s) M MOUSSA OUMOROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09065 du 01/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53553/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

